The Project Gutenberg eBook of La princesse de Monpensier, by Madame de La Fayette

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: La princesse de Monpensier

Author: Madame de La Fayette

Release date: August 26, 2006 [EBook #19124] Most recently updated: February 23, 2020

Language: French

Credits: Produced by Laurent Vogel. This file was produced from images generously made available by the Bibliothèque

nationale de France (BnF/Gallica)

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK LA PRINCESSE DE MONPENSIER ***

LA PRINCESSE DE MONPENSIER.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

Le respect que l'on doit à l'illustre nom qui est à la teste de ce Livre, & la consideration que l'on doit avoir pour les éminentes personnes qui sont descendues de ceux qui l'ont porté, m'oblige de dire, pour ne pas manquer envers les uns ni les autres en donnant cette histoire au public, qu'elle n'a esté tirée d'aucun Manuscrit qui nous soit demeuré du temps des personnes dont elle parle. L'Autheur ayant voulu pour son divertissement escrire des avantures inventées à plaisir, a jugé plus à propos de prendre des nom connus dans nos Histoires, que de se servir de ceux que l'on trouve dans les Romans, croiant bien que la reputation de Madame de Monpensier ne seroit pas blessée par un recit effectivement fabuleux. S'il n'est pas de ce sentiment, j'y supplée par cet avertissement: qui sera aussi avantageux à l'Autheur, que respectueux pour moy envers les Morts qui y sont interessez, & envers les Vivans qui pourroient y prendre part.

PRIVILEGE DU ROY

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE & DE NAVARRE, A nos amez & feaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Baillifs, Seneschaux, Prevosts, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra: Salut. Nostre amé Augustin Courbé, Marchand Libraire de nostre bonne Ville de Paris, Nous a fait remonstrer qu'il auroit recouvert un Livre, intitulé La Princesse de Monpensier, lequel il desireroit faire imprimer; mais craignant que quelque Libraire, ou autres envieux de son travail, ne voulussent luy contrefaire, & l'imprimer, tant sur sa copie que sur d'autre; il nous a tres-humblement supplié de luy accorder pour ce nos Lettres de permission & Privilege A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant; Nous luy avons permis & permettons d'imprimer, ou faire imprimer ledit Livre en tel volume qu'il jugera bon estre durant l'espace de sept années, à compter du jour qu'il sera achevé d'estre imprimé pour la premiere fois: Faisant tres-expresses deffences à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, de l'imprimer, vendre ny distribuer, sous pretexte de correction, changement de titre, ou autrement, en quelque sorte & maniere que ce soit, mesme d'en apporter, vendre & distribuer de ceux qui pourroient estre contrefaits és païs estrangers, à peine de confiscation des Exemplaires contre-faits, de tous dépens, dommages & interests, & de quin-cens livres d'amande, applicable à l'Hospital General de nostre bonne Ville de Paris; à condition qu'il sera mis deux exemplaires dudit Livre dans nostre Bibliotheque publique, un dans nostre Cabinet, & un en celle de nostre tres-cher & feal Chevalier, Comte de Gyen, Chancellier de France, le Sieur Seguier, avant que l'exposer en vente à peine de nullité des presentes; du contenu desquels, Nous voulons & vous mandons que vous fassiez jouyr dans tous les lieux de nostre obeyssance ledit COURBÉ, ou ceux qui auront droict de luy, sans souffrir qu'il leur soit donné aucun empeschement; & qu'en mettant au

commencement ou à la fin dudit Livre un extrait des presentes, elles soient tenuës pour bien & deuëment signifiées:

Mandons au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis, faire tous exploicts necessaires, sans demander autre permission: CAR tel est nostre plaisir, nonobstant oppositions ou appellations quelconques; & sans prejudice d'icelles, desquelles Nous Nous reservons la connoissance, & à nostre Conseil, nonobstant clameur de Harro, Chartre Normande, & autres Lettres à ce contraires. Donné à Saint Germain, le vingt-septiéme jour de Juillet, l'an de Grace mil six cens soixante-deux: Et de nostre Regne le vingtiéme, Par le Roy en son Conseil.

Signé,

JUSTEL.

Et ledit Courbé a cedé & transporté son droit de Privilege à Thomas Jolly & Louis Billaine, Marchands Libraires à Paris, pour en jouyr le temps porté par iceluy.

Et ledit JOLLY & BILLAINE ont associé avec eux CHARLES DE SERCY, aussi Marchand Libraire à Paris.

Registré sur le Livre de Communauté le 19. Aoust 1662. suivant l'Arrest du Parlement du 8. Avril 1653.

Les Exemplaires ont esté fournis.

Achevé d'Imprimer le 20. Aoust 1662.

LA PRINCESSE DE MONPENSIER.

Pendant que la Guerre Civile déchiroit la France sous le regne de Charles IX. l'Amour ne laissoit pas de trouver sa place parmi tant de desordres, & d'en causer beaucoup dans son Empire. La fille unique du Marquis de Mezieres, Heritiere tres-considerable, & par ses grands biens, & par l'illustre Maison d'Anjou dont elle estoit descenduë, estoit promise au Duc du Maine, cadet du Duc de Guise, que l'on a depuis appellé le Balafré. L'extréme jeunesse de cette grande Heritiere retardoit son mariage. Et cependant le Duc de Guise qui la voioit souvent, & qui voioit en elle les commencemens d'une grande beauté, en devint amoureux, & en fut aimé. Ils cacherent leur amour avec beaucoup de soin. Le Duc de Guise, qui n'avoit pas encore autant d'ambition qu'il en a eu depuis, souhaittoit ardemment de l'épouser: mais la crainte du Cardinal de Lorraine, qui luy tenoit lieu de pere, l'empéchoit de se declarer. Les choses estoient en cet estat, lorsque la Maison de Bourbon, qui ne pouvoit voir qu'avec envie l'élevation de celle de Guise, s'apercevant de l'avantage qu'elle recevroit de ce mariage, se resolut de le luy oster, & d'en profiter elle-mesme en faisant épouser cette Heritiere au jeune Prince de Monpensier. On travailla à l'execution de ce dessein avec tant de succez, que les parens de Mademoiselle de Mezieres, contre les promesses qu'ils avoient faites au Cardinal de Lorraine, se resolurent de la donner en mariage à ce jeune Prince. Toute la Maison de Guise fut extrémement surprise de ce procedé: mais le Duc en fut accablé de douleur; & l'interest de son amour luy fit recevoir ce manquement de parole comme un affront insupportable. Son ressentiment éclata bientost, malgré les reprimendes du Cardinal de Lorraine & du Duc d'Aumale ses oncles, qui ne vouloient pas s'opiniastrer à une chose qu'ils voioient ne pouvoir empécher: & il s'emporta avec tant de violence, en presence mesme du jeune Prince de Monpensier, qu'il en nâquit entre eux une haine qui ne finît qu'avec leur vie. Mademoiselle de Mezieres tourmentée par ses parens d'épouser ce Prince, voiant d'ailleurs qu'elle ne pouvoit épouser le Duc de Guise, & connoissant par sa vertu qu'il estoit dangereux d'avoir pour Beau-frere un homme qu'elle eust souhaitté pour Mari, se resolut enfin de suivre le sentiment de ses proches, & conjura Monsieur de Guise de ne plus apporter d'obstacle à son mariage. Elle épousa donc le Prince de Monpensier, qui peu de temps apres l'emmena à Champigni, sejour ordinaire des Princes de sa Maison, pour l'oster de Paris, où apparemment tout l'effort de la Guerre alloit tomber. Cette grande Ville estoit menacée d'un siege par l'Armée des Huguenots, dont le Prince de Condé estoit le Chef, & qui venoit de declarer la Guerre au Roy pour la seconde fois. Le Prince de Monpensier dans sa plus tendre jeunesse avoit fait une amitié tres-particuliere avec le Comte de Chabanes, qui estoit un homme d'un âge beaucoup plus avancé que luy, & d'un merite extraordinaire. Ce Comte avoit esté si sensible à l'estime & à la confiance de ce jeune Prince, que contre les engagemens qu'il avoit avec le Prince de Condé, qui luy faisoit esperer des emplois considerables dans le Parti des Huguenots, il se declara pour les Catholiques, ne pouvant se resoudre à estre opposé en quelque chose à un homme qui luy estoit si cher. Ce changement de Parti n'ayant point d'autre fondement, l'on douta qu'il fust veritable; & la Reine Mere, Catherine de Medicis, en eut de si grands soupçons, que la guerre estant declarée par les Huguenots, elle eut dessein de le faire arrester: mais le Prince de Monpensier l'en empescha, & emmena Chabanes à Champigni en s'y en allant avec sa femme. Le Comte ayant l'esprit fort doux & fort agreable, gaigna bientost l'estime de la Princesse de Monpensier, & en peu de temps elle n'eut pas moins de confiance & d'amitié pour luy qu'en avoit le Prince son Mari. Chabanes de son costé regardoit avec admiration tant de beauté, d'esprit, & de vertu qui paroissoient en cette jeune Princesse: & se servant de l'amitié qu'elle luy témoignoit, pour luy inspirer des sentimens d'une vertu extraordinaire, & digne de la grandeur de sa naissance, il la rendit en peu de temps une des personnes du monde la plus achevée. Le Prince estant revenu à la Cour, où la continuation de la guerre l'appelloit, le Comte demeura seul avec la Princesse, & continua d'avoir pour elle un respect & une amitié proportionnée à sa qualité & à son merite. La confiance s'augmenta de part & d'autre, & à tel point du costé de la Princesse de Monpensier, qu'elle luy apprist l'inclination qu'elle avoit euë pour Monsieur de Guise; mais elle luy apprit aussi en mesme temps,

qu'elle estoit presque éteinte, & qu'il ne luy en restoit que ce qui estoit necessaire pour defendre l'entrée de son cœur à une autre inclination; & que la vertu se joignant à ce reste d'impression, elle n'estoit capable que d'avoir du mépris pour ceux qui oseroient avoir de l'amour pour elle. Le Comte qui connoissoit la sincerité de cette belle Princesse, & qui luy voioit d'ailleurs des dispositions si opposées à la foiblesse de la Galanterie, ne douta point de la verité de ses paroles: & neantmoins il ne pût se defendre de tant de charmes qu'il voioit tous les jours de si prés. Il devint passionnément amoureux de cette Princesse; & quelque honte qu'il trouvast à se laisser surmonter, il falut ceder, & l'aimer de la plus violente & de la plus sincere passion qui fut jamais. S'il ne fut pas maistre de son cœur, il le fut de ses actions. Le changement de son ame n'en apporta point dans sa conduite, & personne ne soupçonna son amour. Il prît un soin exact pendant une année entiere de le cacher à la Princesse: & il crut qu'il auroit toûjours le mesme desir de le luy cacher. L'amour fit en luy ce qu'il fait en tous les autres: il luy donna l'envie de parler; & apres tous les combats qui ont accoustumé de se faire en pareilles occasions, il osa luy dire qu'il l'aimoit; s'estant bien preparé à essuier les orages dont la fierté de cette Princesse le menaçoit. Mais il trouva en elle une tranquillité & une froideur pires mille fois que toutes les rigueurs à quoy il s'estoit attendu. Elle ne prît pas la peine de se mettre en cholere contre luy. Elle luy representa en peu de mots la difference de leurs qualitez & de leur âge, la connoissance particuliere qu'il avoit de sa vertu, & de l'inclination qu'elle avoit euë pour le Duc de Guise; & sur tout ce qu'il devoit à l'amitié & à la confiance du Prince son Mari. Le Comte pensa mourir à ses pieds de honte & de douleur. Elle tâcha de le consoler, en l'asseurant qu'elle ne se souviendroit jamais de ce qu'il venoit de luy dire; qu'elle ne se persuaderoit jamais une chose qui luy estoit si desavantageuse; & qu'elle ne le regarderoit jamais que comme son meilleur ami. Ces assurances consolerent le Comte comme on se le peut imaginer. Il sentit le mépris des paroles de la Princesse dans toute leur étendue, & le lendemain la revoiant avec un visage aussi ouvert que de coustume, son affliction en redoubla de la moitié. Le procedé de la Princesse ne la diminua pas. Elle vescut avec luy avec la mesme bonté qu'elle avoit accoustumé. Elle luy reparla, quand l'occasion en fit naistre le discours, de l'inclination qu'elle avoit euë pour le Duc de Guise: & la Renommée commençant alors à publier les grandes qualitez qui paroissoient en ce Prince, elle luy avoüa qu'elle en sentoit de la joië, & qu'elle estoit bien aise de voir qu'il meritoit les sentimens qu'elle avoit eus pour luy. Toutes ces marques de confiance qui avoient esté si cheres au Comte, luy devinrent insupportables. Il n'osoit pourtant le temoigner à la Princesse, quoyqu'il osast bien la faire souvenir quelquefois de ce qu'il avoit eu la hardiesse de luy dire. Apres deux années d'absence la Paix estant faite, le Prince de Monpensier revint trouver la Princesse sa femme, tout couvert de la gloire qu'il avoit acquise au siege de Paris, & à la bataille de S. Denis. Il fut surpris de voir la beauté de cette Princesse dans une si grande perfection; & par le sentiment d'une jalousie qui luy estoit naturelle, il en eut quelque chagrin, prevoiant bien qu'il ne seroit pas seul à la trouver belle. Il eut beaucoup de joïe de revoir le Comte de Chabanes, pour qui son amitié n'estoit point diminuée. Il luy demanda confidemment des nouvelles de l'esprit & de l'humeur de sa femme, qui luy estoit quasi une personne inconnuë, par le peu de temps qu'il avoit demeuré avec elle. Le Comte avec une sincerité aussi exacte que s'il n'eust point esté amoureux, dit au Prince tout ce qu'il connoissoit en cette Princesse capable de la luy faire aimer: & il avertit aussi Madame de Monpensier de toutes les choses qu'elle devoit faire pour achever de gaigner le cœur & l'estime de son Mari.

Enfin la passion du Comte le portoit si naturellement à ne songer qu'à ce qui pouvoit augmenter le bonheur & la gloire de cette Princesse, qu'il oublioit sans peine l'interest qu'ont les amants à empécher que les personnes qu'ils aiment ne soient dans une parfaite intelligence avec leurs Maris. La Paix ne fit que paroistre. La Guerre recommença aussitost par le dessein qu'eut le Roy de faire arrester à Noiers le Prince de Condé & l'Amiral de Chastillon: & ce dessein ayant esté decouvert, l'on commença de nouveau les preparatifs de la Guerre; & le Prince de Monpensier fut contraint de quitter sa femme pour se rendre où son devoir l'appelloit. Chabanes le suivit à la Cour, s'estant entierement justifié aupres de la Reine. Ce ne fut pas sans une douleur extréme qu'il quitta la Princesse, qui de son costé demeura fort triste des perils où la Guerre alloit exposer son Mari. Les Chefs des Huguenots s'estoient retirez à La Rochelle. Le Poitou & la Xaintonge estant dans leur Parti, la Guerre s'y alluma fortement, & le Roy y r'assembla toutes ses Troupes. Le Duc d'Anjou son Frere, qui fut depuis Henri III. y acquit beaucoup de gloire par plusieurs belles actions, & entre autres par la bataille de Jarnac, où le Prince de Condé fut tué. Ce fut dans cette Guerre que le Duc de Guise commença à avoir des emplois considerables, & à faire connoistre qu'il passoit de beaucoup les grandes esperances qu'on avoit conceües de luy. Le Prince de Monpensier qui le haïssoit, & comme son ennemi particulier, & comme celuy de sa Maison, ne voioit qu'avec peine la gloire de ce Duc, aussi bien que l'amitié que luy temoignoit le Duc d'Anjou. Apres que les deux armées se furent fatiguées par beaucoup de petits combats, d'un commun consentement on licencia les Troupes pour quelque temps. Le Duc d'Anjou demeura à Loches, pour donner ordre à toutes les Places qui eussent pû estre attaquées. Le Duc de Guise y demeura avec luy; & le Prince de Monpensier accompagné du Comte de Chabanes s'en retourna à Champigni, qui n'estoit pas fort éloigné de là. Le Duc d'Anjou alloit souvent visiter les places qu'il faisoit fortifier. Un jour qu'il revenoit à Loches par un chemin peu connu de ceux de sa suite, le Duc de Guise qui se vantoit de le savoir, se mit à la teste de la Troupe pour servir de Guide: mais apres avoir marché quelque temps, il s'égara, & se trouva sur le bord d'une petite Riviere, qu'il ne reconnut pas luy-mesme. Le Duc d'Anjou luy fit la guerre de les avoir si mal conduits: & estant arrestez en ce lieu, aussi disposez à la joïe qu'ont accoustumé de l'estre de jeunes Princes, ils aperceurent un petit bateau qui estoit arresté au milieu de la Riviere: & comme elle n'estoit pas large, ils distinguerent aisement dans ce bateau trois ou quatre Femmes: & une entre autres qui leur sembla fort belle, qui estoit habillée magnifiquement, & qui regardoit avec attention deux Hommes qui peschoient aupres d'elle. Cette avanture donna une nouvelle joïe à ces jeunes Princes, & à tous ceux de leur suite. Elle leur parut une chose de Roman. Les uns disoient au Duc de Guise, qu'il les avoit égarez exprés pour leur faire voir cette belle personne; les autres, qu'il faloit, apres ce qu'avoit fait le hazard, qu'il en devint amoureux: & le Duc d'Anjou soustenoit que c'estoit luy qui devoit estre son Amant. Enfin, voulant pousser l'avanture à bout, ils firent avancer dans la Riviere de leurs Gens à cheval, le plus avant qu'il se pût, pour crier à cette Dame que c'estoit monsieur d'Anjou, qui eut bien voulu passer de l'autre costé de l'eau, & qui prioit qu'on le vint prendre. Cette Dame, qui estoit la Princesse de Monpensier, entendant dire que le Duc d'Anjou estoit là, & ne doutant point à la quantité des Gens qu'elle voioit au bord de l'eau, que ce ne fust luy, fît avancer son bateau pour aller du costé où il estoit. Sa bonne mine le luy fît bientost distinguer des autres. Mais elle distingua encore plustost le Duc de Guise. Sa veuë luy apporta un trouble qui la fit un peu rougir, & qui la fit paroistre aux yeux de ces Princes dans une beauté qu'ils crurent surnaturelle. Le Duc de Guise la reconnut d'abord, malgré le changement avantageux qui s'estoit fait en elle depuis les trois années qu'il ne l'avoit veüe. Il dit au Duc d'Anjou qui elle estoit, qui fut honteux d'abord de la liberté qu'il avoit prise: mais voiant Madame de Monpensier si belle, & cette avanture luy plaisant si fort, il se resolut de l'achever: & apres mille excuses & mille complimens, il inventa une affaire considerable, qu'il disoit avoir au delà de la Riviere, & accepta l'offre qu'elle luy fît de le passer dans son bateau. Il y entra seul avec

le Duc de Guise, donnant ordre à tous ceux qui les suivoient d'aller passer la Riviere à un autre endroit & de les venir joindre à Champigni, que Madame de Monpensier leur dît qui n'estoit qu'à deux lieuës de là. Sitost qu'ils furent dans le bateau, le Duc d'Anjou luy demanda à quoy ils devoient une si agreable rencontre, & ce qu'elle faisoit au milieu de la Riviere. Elle luy repondit, qu'estant partie de Champigni avec le Prince son Mari, dans le dessein de le suivre à la Chasse, s'estant trouvée trop lasse, elle estoit venuë sur le bord de la Riviere, où la curiosité de voir prendre un Saumon qui avoit donné dans un filet, l'avoit fait entrer dans ce bateau. Monsieur de Guise ne se méloit point dans la conversation: mais sentant reveiller vivement dans son cœur tout ce que cette Princesse y avoit autrefois fait naistre, il pensoit en luy-mesme qu'il sortiroit difficilement de cette avanture sans rentrer dans ses liens. Ils arriverent bientost au bord, où ils trouverent les chevaux & les Escuiers de Madame de Monpensier, qui l'attendoient. Le Duc d'Anjou & le Duc de Guise luy aiderent à monter à cheval, où elle se tenoit avec une grace admirable. Pendant tout le chemin elle les entretint agreablement de diverses choses. Ils ne furent pas moins surpris des charmes de son esprit, qu'ils l'avoient esté de sa beauté; & ils ne pûrent s'empécher de luy faire connoistre qu'ils en estoient extraordinairement surpris. Elle répondit à leurs louanges avec toute la modestie imaginable: mais un peu plus froidement à celles du Duc de Guise; voulant garder une fierté qui l'empéchast de fonder aucune esperance sur l'inclination qu'elle avoit euë pour luy. En arrivant dans la premiere cour de Champigni, ils trouverent le Prince de Monpensier, qui ne faisoit que de revenir de la chasse. Son estonnement fut grand de voir marcher deux Hommes à costé de sa femme: mais il fut extréme, quand s'approchant de plus prés, il reconnut que c'estoit le Duc d'Anjou, & le Duc de Guise. La haine qu'il avoit pour le dernier se joignant à sa jalousie naturelle, luy fit trouver quelque chose de si desagreable à voir ces Princes aveque sa femme, sans savoir comment ils s'y estoient trouvez, ni ce qu'ils venoient faire en sa maison, qu'il ne pût cacher le chagrin qu'il en avoit. Il en rejetta adroitement la cause sur la crainte de ne pouvoir recevoir un si grand Prince selon sa qualité, & comme il l'eust bien souhaitté. Le Comte de Chabanes avoit encore plus de chagrin de voir Monsieur de Guise auprés de Madame de Monpensier, que Monsieur de Monpensier n'en avoit luy-mesme. Ce que le hazard avoit fait pour r'assembler ces deux personnes, luy sembloit de si mauvais augure, qu'il pronostiquoit aisement que ce commencement de Roman ne seroit pas sans suite. Madame de Monpensier fit le soir les honneurs de chez elle avec le mesme agrément qu'elle faisoit toutes choses. Enfin elle ne plût que trop à ses Hostes. Le Duc d'Anjou, qui estoit fort galand & fort bien fait, ne pût voir une fortune si digne de luy sans la souhaitter ardemment. Il fut touché du mesme mal que Monsieur de Guise: & feignant toûjours des affaires extraordinaires, il demeura deux jours à Champigni, sans estre obligé d'y demeurer que par les charmes de Madame de Monpensier; le Prince son Mari ne faisant point de violence pour l'y retenir. Le Duc de Guise ne partit pas sans faire entendre à Madame de Monpensier qu'il estoit pour elle, ce qu'il avoit esté autrefois: & comme sa passion n'avoit esté seuë de personne, il luy dît plusieurs fois devant tout le monde, sans estre entendu que d'elle, que son cœur n'estoit point changé. Et luy & le Duc d'Anjou partirent de Champigni avec beaucoup de regret. Ils marcherent long temps tous deux dans un profond silence. Mais enfin le Duc d'Anjou s'imaginant tout d'un coup que ce qui faisoit sa resverie, pouvoit bien causer celle du Duc de Guise, luy demanda brusquement s'il pensoit aux beautez de la Princesse de Monpensier. Cette demande si brusque, jointe à ce qu'avoit déja remarqué le Duc de Guise des sentimens du Duc d'Anjou, luy fît voir qu'il seroit infailliblement son Rival; & qu'il luy estoit tres-important de ne pas découvrir son amour à ce Prince. Pour luy en oster tout soupçon, il luy respondit en riant, qu'il paroissoit luy-mesme si occupé de la resverie dont il l'accusoit, qu'il n'avoit pas jugé à propos de l'interrompre: que les beautez de la Princesse de Monpensier n'estoient pas nouvelles pour luy; qu'il s'estoit accoustumé à en supporter l'éclat du temps qu'elle estoit destinée à estre sa Belle-sœur; mais qu'il voioit bien que tout le monde n'en estoit pas si peu ébloüi. Le Duc d'Anjou luy avoüa qu'il n'avoit encore rien veu qui luy parût comparable à cette jeune Princesse; & qu'il sentoit bien que sa veuë luy pourroit estre dangereuse, s'il y estoit souvent exposé. Il voulut faire convenir le Duc de Guise qu'il sentoit la mesme chose: mais ce Duc, qui commençoit à se faire une affaire serieuse de son amour, n'en voulut rien avoüer. Ces Princes s'en retournerent à Loches, faisant souvent leur agreable conversation de l'avanture, qui leur avoit découvert la Princesse de Monpensier. Ce ne fut pas un sujet de si grand divertissement dans Champigni. Le Prince de Monpensier estoit mal content de tout ce qui estoit arrivé, sans qu'il en pût dire le sujet. Il trouvoit mauvais que sa femme se fust trouvée dans ce bateau. Il luy sembloit qu'elle avoit receu trop agreablement ces Princes: & ce qui luy déplaisoit le plus, estoit d'avoir remarqué que le Duc de Guise l'avoit regardée attentivement. Il en conceut dés ce moment une jalousie furieuse, qui le fît resouvenir de l'emportement qu'il avoit temoigné lors de son mariage; & il eut quelque pensée que dés ce temps-là mesme il en estoit amoureux. Le chagrin que tous ces soupçons luy causerent, donnerent de mauvaises heures à la Princesse de Monpensier. Le Comte de Chabanes, selon sa coustume, prît soin d'empescher qu'ils ne se broüillassent tout à fait; afin de persuader par là à la Princesse, combien la passion qu'il avoit pour elle estoit sincere & des-interessée. Il ne pût s'empescher de luy demander l'effet qu'avoit produit en elle la veuë du Duc de Guise. Elle luy apprît qu'elle en avoit esté troublée, par la honte du souvenir de l'inclination qu'elle luy avoit autrefois temoignée: qu'elle l'avoit trouvé beaucoup mieux fait qu'il n'estoit en ce temps-là; & que mesme il luy avoit paru qu'il vouloit luy persuader qu'il l'aimoit encore: mais elle l'assura en mesme temps, que rien ne pouvoit esbranler la resolution qu'elle avoit prise de ne s'engager jamais. Le Comte de Chabanes eut bien de la joïe d'apprendre cette resolution: mais rien ne le pouvoit rassurer sur le Duc de Guise. Il temoigna à la Princesse qu'il apprehendoit extrémement que les premieres impressions ne revinssent bientost: & il luy fît comprendre la mortelle douleur qu'il auroit pour leur interest commun, s'il la voioit un jour changer de sentimens. La Princesse de Monpensier continuant toûjours son procedé avec luy, ne respondoit presque pas à ce qu'il luy disoit de sa passion; & ne consideroit toûjours en luy que la qualité du meilleur Ami du monde, sans luy vouloir faire l'honneur de prendre garde à celle d'Amant.

Les Armées estant remises sur pied, tous les Princes y retournerent: & le Prince de Monpensier trouva bon que sa femme s'en vint à Paris, pour n'estre plus si proche des lieux où se faisoit la Guerre. Les huguenots assiegerent la Ville de Poitiers. Le Duc de Guise s'y jetta pour la deffendre; & il y fit des actions qui suffiroient seules pour rendre glorieuse une autre vie que la sienne. En suite la Bataille de Moncontour se donna. Le Duc d'Anjou, apres avoir pris Saint Jean d'Angély, tomba malade, & quitta en mesme temps l'Armée; soit par la violence de son mal, soit par l'envie qu'il avoit de revenir goûter le repos & les douceurs de Paris, où la presence de la Princesse de Monpensier n'estoit pas la moindre raison qui luy attirast. L'Armée demeura sous le commandement du Prince de Monpensier: & peu de temps apres la Paix estant faite, toute la Cour se trouva à Paris. La beauté de la Princesse effaça toutes celles qu'on avoit admirées jusques alors. Elle attira les yeux de tout le monde, par les charmes de son esprit & de sa personne. Le Duc d'Anjou ne changea pas à Paris les sentimens qu'il avoit conceus pour elle à Champigni. Il prit un soin extréme de le luy faire connoistre par toutes sortes de soins: prenant garde toutefois à ne luy en pas rendre des temoignages trop éclatans, de peur de donner de la jalousie au Prince son Mari. Le Duc de Guise acheva d'en devenir violamment amoureux: &

```
voulant par plusieurs raisons tenir sa passion cachée, il se resolut de la luy declarer d'abord, afin de s'espargner tous
ces commencemens, qui font toûjours naistre le bruit & l'éclat. Estant un jour chez la Reine à une heure où il y avoit
tres-peu de monde, la Reine s'estant retirée pour parler d'affaires avec le Cardinal de Lorraine, la Princesse de
Monpensier y arriva. Il se resolut de prendre ce moment pour luy parler: & s'approchant d'elle; Je vais vous surprendre,
Madame, luy-dit-il, & vous déplaire, en vous apprenant que j'ay toûjours conservé cette passion qui vous a esté connuë
autrefois; mais qui s'est si fort augmentée en vous revoiant, que ni vostre severité, ni la haine de Monsieur le Prince de
Monpensier, ni la concurrence du premier Prince du Royaume, ne sauroient luy oster un moment de sa violence. Il
auroit esté plus respectueux de vous la faire connoistre par mes actions, que par mes paroles: mais, Madame, mes
actions l'auroient apprise à d'autres aussi bien qu'à vous; & je souhaitte que vous sachiez seule que je suis assez hardi
pour vous adorer. La Princesse fut d'abord si surprise & si troublée de ce discours, qu'elle ne songea pas à
l'interrompre: mais en suite estant revenuë à elle, & commençant à luy repondre, le Prince de Monpensier entra. Le
trouble & l'agitation estoient peints sur le visage de la Princesse. La veuë de son Mari acheva de l'embarrasser: de
sorte qu'elle luy en laissa plus entendre, que le Duc de Guise ne luy en venoit de dire. La Reine sortit de son cabinet; &
le Duc se retira pour guerir la jalousie de ce Prince. La Princesse de Monpensier trouva le soir dans l'esprit de son Mari
tout le chagrin imaginable. Il s'emporta contre elle avec des violences épouvantables; & luy deffendit de parler jamais
au Duc de Guise. Elle se retira bien triste dans son appartement, & bien occupée des avantures qui luy estoient arrivées
ce jour-là. Le jour suivant elle revit le Duc de Guise chez la Reine: mais il ne l'aborda pas; & se contenta de sortir un
peu apres elle, pour luy faire voir qu'il n'y avoit que faire quand elle n'y estoit pas. Il ne se passoit point de jour qu'elle
ne receust mille marques cachées de la passion de ce Duc, sans qu'il essayast de luy en parler, que lors qu'il ne pouvoit
estre veu de personne. Comme elle estoit bien persuadée de cette passion, elle commença, nonobstant toutes les
resolutions qu'elle avoit faites à Champigni, à sentir dans le fonds de son cœur quelque chose de ce qui y avoit esté
autrefois. Le Duc d'Anjou de son costé n'oublioit rien pour luy temoigner son amour en tous les lieux où il la pouvoit
voir, & il la suivoit continuellement chez la Reine sa Mere. La Princesse sa sœur, de qui il estoit aimé, en estoit traitée
avec une rigueur capable de guerir toute autre passion que la sienne. On découvrit en ce temps là que cette Princesse,
qui fut depuis la Reine de Navarre, eut quelque attachement pour le Duc de Guise: & ce qui le fit découvrir davantage,
fut le refroidissement qui parut du Duc d'Anjou pour le Duc de Guise. La Princesse de Monpensier apprît cette nouvelle,
qui ne luy fut pas indifferente; & qui luy fît sentir qu'elle prenoit plus d'interest au Duc de Guise qu'elle ne pensoit.
Monsieur de Monpensier son Beau-pere, épousant alors Madamoiselle de Guise, sœur de ce Duc, elle estoit contrainte
de le voir souvent, dans les lieux où les ceremonies des Nopces les appelloient l'un & l'autre. La Princesse de
Monpensier ne pouvant plus souffrir qu'un homme que toute la France croioit amoureux de Madame, osast luy dire qu'il
l'estoit d'elle: & se sentant offensée, & quasi affligée de s'estre trompée elle-mesme; un jour que le Duc de Guise la
rencontra chez sa sœur un peu éloignée des autres, & qu'il luy voulut parler de sa passion, elle l'interrompit
brusquement, & luy dît d'un ton de voix qui marquoit sa colere: Je ne comprens pas qu'il faille sur le fondement d'une
foiblesse, dont on a esté capable à treize ans, avoir l'audace de faire l'amoureux d'une personne comme moi; & sur tout
quand on l'est d'une autre à la veuë de toute la Cour. Le Duc de Guise qui avoit beaucoup d'esprit, & qui estoit fort
amoureux, n'eut besoin de consulter personne, pour entendre tout ce que signifioient les paroles de la Princesse. Il luy
respondit avec beaucoup de respect: J'avoüe, Madame, que j'ay eu tort de ne pas mépriser l'honneur d'estre Beau-frere
de mon Roy, plutost que de vous laisser soupçonner un moment, que je pouvois desirer un autre cœur que le vostre:
mais si vous voulez me faire la grace de m'écouter, je suis asseuré de me justifier auprés de vous. La Princesse de
Monpensier ne repondit point; mais elle ne s'éloigna pas: & le Duc de Guise voiant qu'elle luy donnoit l'audiance qu'il
souhaittoit, luy apprît que sans s'estre attiré les bonnes graces de Madame par aucun soin, elle l'en avoit honoré: que
n'ayant nulle passion pour elle, il avoit tres-mal repondu à l'honneur qu'elle luy faisoit, jusques à ce qu'elle luy eust
donné quelque esperance de l'épouser. Qu'à la verité la grandeur où ce mariage pouvoit l'élever, l'avoit obligé de luy
rendre plus de devoirs: & que c'estoit ce qui avoit donné lieu au soupçon qu'en avoit eu le Roy & le Duc d'Anjou: que
l'opposition de l'un ni de l'autre ne le dissuadoient pas de son dessein; mais que si ce dessein luy deplaisoit, il
l'abandonnoit dés l'heure mesme, pour n'y penser de sa vie. Le sacrifice que le Duc de Guise faisoit à la Princesse, luy
fît oublier toute la rigueur & toute la colere avec laquelle elle avoit commencé de luy parler. Elle changea de discours,
& se mit à l'entretenir de la foiblesse qu'avoit euë Madame de l'aimer la premiere, & de l'avantage considerable qu'il
recevroit en l'épousant. Enfin, sans rien dire d'obligeant au Duc de Guise, elle luy fît revoir mille choses agreables, qu'il
avoit trouvées autrefois en Mademoiselle de Meziere. Quoy qu'ils ne se fussent point parlé depuis long-temps, ils se
trouverent accoustumez l'un à l'autre: & leurs cœurs se remirent aisement dans un chemin qui ne leur estoit pas
inconnu. Ils finirent cette agreable conversation, qui laissa une sensible joïe dans l'esprit du Duc de Guise. La Princesse
n'en eut pas une petite de connoistre qu'il l'aimoit veritablement. Mais quand elle fut dans son cabinet, quelles
reflexions ne fît-elle point sur la honte de s'estre laissée fléchir si aisement aux excuses du Duc de Guise? sur
l'embarras où elle s'alloit plonger en s'engageant dans une chose qu'elle avoit regardée avec tant d'horreur, & sur les
effroiables malheurs, où la jalousie de son Mari la pouvoit jetter? Ces pensées luy firent faire de nouvelles resolutions,
mais qui se dissiperent dés le lendemain par la veuë du Duc de Guise. Il ne manquoit point de luy rendre un compte
exact de ce qui se passoit entre Madame & luy. La nouvelle alliance de leurs Maisons luy donnoit occasion de luy parler
souvent. Mais il n'avoit pas peu de peine à la guerir de la jalousie que luy donnoit la beauté de Madame, contre laquelle
il n'y avoit point de serment qui la pust rassurer. Cette jalousie servoit à la Princesse de Monpensier à deffendre le
reste de son cœur contre les soins du Duc de Guise, qui en avoit déja gaigné la plus grande partie. Le mariage du Roy
avec la fille de l'Empereur Maximilien remplit la Cour de festes & de réjoüissances. Le Roy fît un Ballet, où dansoit
Madame, & toutes les Princesses. La Princesse de Monpensier pouvoit seule luy disputer le prix de la beauté. Le Duc
d'Anjou dansoit une Entrée de Maures; & le Duc de Guise, avec quatre autres, estoit de son Entrée. Leurs habits
estoient tous pareils, comme le sont d'ordinaire les habits de ceux qui dansent une mesme Entrée. La premiere fois que
le Ballet se dansa, le Duc de Guise devant que de danser, n'ayant pas encore son masque, dît quelques mots en passant
à la Princesse de Monpensier. Elle s'aperceut bien que le Prince son Mari y avoit pris garde: ce qui la mit en inquietude.
Quelque temps apres voiant le Duc d'Anjou avec son masque & son habit de Maure, qui venoit pour luy parler, troublée
de son inquietude, elle crut que c'estoit encore le Duc de Guise: & s'approchant de luy, N'ayez des yeux ce soir que
pour Madame, luy dit-elle: Je n'en serez point jalouse: Je vous l'ordonne: On m'observe Ne m'approchez plus. Elle se
retira sitost qu'elle eut achevé ces paroles. Le Duc d'Anjou en demeura accablé comme d'un coup de tonnerre. Il vit
dans ce moment qu'il avoit un Rival aimé. Il comprît par le nom de Madame, que ce Rival estoit le Duc de Guise: & il ne
put douter que la Princesse sa Sœur ne fust le sacrifice qui avoit rendu la Princesse de Monpensier favorable aux vœux
de son Rival. La jalousie, le depit, & la rage se joignant à la haine qu'il avoit déja pour luy, firent dans son ame tout ce
qu'on peut imaginer de plus violent; & il eut donné sur l'heure quelque marque sanglante de son desespoir, si la
```

```
dissimulation qui luy estoit naturelle, ne fût venue à son secours, & ne l'eust obligé par des raisons puissantes, en
l'estat qu'estoient les choses, à ne rien entreprendre contre le Duc de Guise. Il ne put toutefois se refuser le plaisir de
luy apprendre, qu'il savoit le secret de son amour: & l'abordant en sortant de la salle, où l'on avoit dansé: C'est trop, luy
dît-il, d'oser lever les yeux jusques à ma Sœur, & de m'oster ma Maistresse. La consideration du Roy m'empesche
d'éclater: mais souvenez-vous que la perte de vostre vie sera peut-estre la moindre chose dont je puniray quelque jour
vostre temerité. La fierté du Duc de Guise n'estoit pas accoustumée à de telles menaces. Il ne put neanmoins y
répondre, parceque le Roy, qui sortoit en ce moment, les appella tous deux: mais elles graverent dans son cœur un
desir de vangeance, qu'il travailla toute sa vie à satisfaire. Dés le mesme soir le Duc d'Anjou luy rendit toutes sortes de
mauvais offices auprés du Roy. Il luy persuada que jamais Madame ne consentiroit d'estre mariée avec le Roy de
Navarre, avec qui on proposoit de la marier, tant que l'on souffriroit que le Duc de Guise l'approchast: & qu'il estoit
honteux de souffrir qu'un de ses Sujets, pour satisfaire à sa vanité, apportast de l'obstacle à une chose qui devoit
donner la Paix à la France. Le Roy avoit déja assez d'aigreur contre le Duc de Guise. Ce discours l'augmenta si fort, que
le voiant le lendemain comme il se presentoit pour entrer au Bal chez la Reine, paré d'un nombre infini de pierreries,
mais plus paré encore de sa bonne mine, il se mît à l'entrée de la porte, & luy demanda brusquement où il alloit. Le
Duc, sans s'estonner, luy dît, qu'il venoit pour luy rendre ses tres-humbles services: à quoy le Roy repliqua qu'il n'avoit
pas besoin de ceux qu'il luy rendoit; & se tourna, sans le regarder. Le Duc de Guise ne laissa pas d'entrer dans la Salle,
outré dans le cœur, & contre le Roy, & contre le Duc d'Anjou. Mais sa douleur augmenta sa fierté naturelle; & par une
maniere de depit il s'approcha beaucoup plus de Madame qu'il n'avoit accoustumé: joint que ce que luy avoit dit le Duc
d'Anjou de la Princesse de Monpensier, l'empeschoit de jetter les yeux sur elle. Le Duc d'Anjou les observoit
soigneusement l'un & l'autre. Les yeux de cette Princesse laissoient voir malgré elle quelque chagrin, lors que le Duc de
Guise parloit à Madame. Le Duc d'Anjou, qui avoit compris par ce qu'elle luy avoit dit en le prenant pour M^r. de Guise,
qu'elle avoit de la jalousie, espera de les broüiller; & se mettant auprés d'elle, C'est pour vostre interest, Madame,
plutost que pour le mien, luy dît-il, que je m'en vais vous apprendre que le Duc de Guise ne merite pas que vous l'ayez
choisi à mon prejudice. Ne m'interrompez point, je vous prie, pour me dire le contraire d'une verité que je ne say que
trop. Il vous trompe, Madame, & vous sacrifie à ma Sœur, comme il vous l'a sacrifiée. C'est un homme qui n'est capable
que d'ambition: mais puis qu'il a eu le bonheur de vous plaire, c'est assez. Je ne m'opposeray point à une fortune que je
meritois sans doute mieux que luy. Je m'en rendrois indigne, si je m'opiniâtrois davantage à la conqueste d'un cœur
qu'un autre possede. C'est trop de n'avoir pû attirer que vostre indifference. Je ne veux pas y faire succeder la haine, en
vous importunant plus long temps de la plus fidelle passion qui fut jamais. Le Duc d'Anjou, qui estoit effectivement
touché d'amour & de douleur, put à peine achever ces paroles: & quoy qu'il eust commencé son discours dans un esprit
de depit & de vangeance, il s'attendrit, en considerant la beauté de la Princesse, & la perte qu'il faisoit en perdant
l'esperance d'en estre aimé. De sorte que sans attendre sa reponse, il sortit du Bal, feignant de se trouver mal, & s'en
alla chez luy resver à son malheur. La Princesse de Monpensier demeura affligée & troublée, comme on se le peut
imaginer. Voir sa reputation & le secret de sa vie entre les mains d'un Prince qu'elle avoit maltraité, & apprendre par
luy, sans pouvoir en douter, qu'elle estoit trompée par son Amant, estoient des choses peu capables de luy laisser la
liberté d'esprit que demandoit un lieu destiné à la joïe. Il falut pourtant demeurer en ce lieu, & aller souper en suite
chez la Duchesse de Monpensier sa Belle-mere, qui l'emmena avec elle. Le Duc de Guise, qui mouroit d'impatience de
luy conter ce que luy avoit dit le Duc d'Anjou le jour precedent, la suivit chez sa Sœur. Mais quel fut son estonnement,
lors que voulant entretenir cette belle Princesse, il trouva qu'elle ne luy parloit que pour luy faire des reproches
épouvantables: & le depit luy faisoit faire ces reproches si confusément, qu'il n'y pouvoit rien comprendre, sinon qu'elle
l'accusoit d'infidelité & de trahison. Accablé de desespoir de trouver une si grande augmentation de douleur, où il avoit
esperé de se consoler de tous ses ennuis; & aimant cette Princesse avec une passion qui ne pouvoit plus le laisser vivre
dans l'incertitude d'en estre aimé, il se determina tout d'un coup. Vous serez satisfaite, Madame, luy dît-il. Je m'en vais
faire pour vous ce que toute la puissance Royalle n'auroit pû obtenir de moy. Il m'en coustera ma fortune: mais c'est
peu de chose pour vous satisfaire. Sans demeurer davantage chez la Duchesse sa Sœur, il s'en alla trouver à l'heure
mesme les Cardinaux, ses Oncles; & sur le pretexte du mauvais traitement qu'il avoit receu du Roy, il leur fît voir une si
grande necessité pour sa fortune à faire paroistre qu'il n'avoit aucune pensée d'espouser Madame, qu'il les obligea à
conclure son mariage avec la Princesse de Portien, duquel on avoit déja parlé. La nouvelle de ce mariage fut aussi tost
seuë par tout Paris. Tout le monde fut surpris, & la Princesse de Monpensier en fut touchée de joïe & de douleur. Elle
fut bien aise de voir par là le pouvoir qu'elle avoit sur le Duc de Guise: & elle fut fachée en mesme temps de luy avoir
fait abandonner une chose aussi avantageuse que le mariage de Madame. Le Duc de Guise, qui vouloit au moins que
l'Amour le recompensast de ce qu'il perdoit du costé de la Fortune, pressa la Princesse de luy donner une audiance
particuliere, pour s'éclaircir des reproches injustes qu'elle luy avoit faits. Il obtint qu'elle se trouveroit chez la Duchesse
de Monpensier sa Sœur à une heure que cette Duchesse n'y seroit pas, & qu'il pourroit l'entretenir en particulier. Le
Duc de Guise eut la joïe de se pouvoir jetter à ses pieds, de luy parler en liberté de sa passion, & de luy dire ce qu'il
avoit souffert de ses soupçons. La Princesse ne pouvoit s'oster de l'esprit ce que luy avoit dit le Duc d'Anjou, quoy que le
procedé du Duc de Guise la dust absolument rassurer. Elle luy apprît le juste sujet qu'elle avoit de croire qu'il l'avoit
trahie; puis que le Duc d'Anjou savoit ce qu'il ne pouvoit avoir appris que de luy. Le Duc de Guise ne savoit par où se
deffendre, & estoit aussi embarrassé que la Princesse de Monpensier à deviner ce qui avoit pû découvrir leur
intelligence. Enfin dans la suite de leur conversation, comme elle luy remontroit, qu'il avoit eu tort de precipiter son
mariage avec la Princesse de Portien, & d'abandonner celuy de Madame, qui luy estoit si avantageux, elle luy dît qu'il
pouvoit bien juger qu'elle n'en eust eu aucune jalousie, puis que le jour du Ballet elle-mesme l'avoit conjuré de n'avoir
des yeux que pour Madame. Le Duc de Guise luy dît qu'elle avoit eu l'intention de luy faire ce commandement; mais
qu'assurement elle ne luy avoit pas fait. La Princesse luy soustint le contraire. Enfin à force de disputer & d'aprofondir,
ils trouverent qu'il falloit qu'elle se fust trompée dans la ressemblence des habits, & qu'elle mesme eust appris au Duc
d'Anjou ce qu'elle accusoit le Duc de Guise de luy avoir appris. Le Duc de Guise qui estoit presque justifié dans son
esprit par son mariage, le fut entierement par cette conversation. Cette belle Princesse ne put refuser son cœur à un
homme qui l'avoit possedé autrefois, & qui venoit de tout abandonner pour elle. Elle consentit donc à recevoir ses
vœux, & luy permit de croire qu'elle n'estoit pas insensible à sa passion. L'arrivée de la Duchesse de Monpensier sa
Belle-Mere finit cette conversation, & empécha le Duc de Guise de luy faire voir les transports de sa joïe. Quelque
temps apres la Cour s'en allant à Blois, où la Princesse de Monpensier la suivit, le mariage de Madame avec le Roy de
Navarre y fut conclu. Le Duc de Guise ne connoissant plus de grandeur ni de bonne fortune que celle d'estre aimé de la
Princesse, vit avec joïe la conclusion de ce mariage, qui l'auroit comblé de douleur dans un autre temps. Il ne pouvoit si
bien cacher son amour, que le Prince de Monpensier n'en entrevist quelque chose, lequel n'estant plus maistre de sa
jalousie, ordonna à la Princesse sa femme de s'en aller à Champigni. Ce commandement luy fut bien rude: il falut
```

```
pourtant obeir. Elle trouva moyen de dire adieu en particulier au Duc de Guise: mais elle se trouva bien embarrassée à
luy donner des moyens seurs pour luy escrire. Enfin apres avoir bien cherché, elle jetta les yeux sur le Comte de
Chabanes, qu'elle contoit toûjours pour son Ami, sans considerer qu'il estoit son Amant. Le Duc de Guise, qui savoit à
quel point ce Comte estoit Ami du Prince de Monpensier, fut espouvanté qu'elle le choisist pour son Confident, mais elle
luy répondit si bien de sa fidelité, qu'elle le rasseura. Il se separa d'elle avec toute la douleur que peut causer l'absence
d'une personne que l'on aime passionnement. Le Comte de Chabanes qui avoit toûjours esté malade à Paris pendant le
sejour de la Princesse de Monpensier à Blois, sachant qu'elle s'en alloit à Champigni, la fut trouver sur le chemin pour
s'en aller avec elle. Elle luy fît mille caresses & mille amitiez; & luy temoigna une impatiance extraordinaire de
s'entretenir en particulier, dont il fut d'abord charmé. Mais quelle fut son estonnement & sa douleur, quand il trouva
que cette impatiance n'alloit qu'à luy conter qu'elle estoit passionnement aimée du Duc de Guise, & qu'elle l'aimoit de la
mesme sorte? Son estonnement & sa douleur ne luy permirent pas de répondre. La Princesse, qui estoit pleine de sa
passion, & qui trouvoit un soulagement extréme à luy en parler, ne prît pas garde à son silence; & se mit à luy conter
jusques aux plus petites circonstances de son avanture. Elle luy dît comme le Duc de Guise & elle estoient convenus de
recevoir par son moyen les lettres qu'ils devoient s'écrire. Ce fut le dernier coup pour le Comte de Chabanes, de voir
que sa maistresse vouloit qu'il servit son Rival, & qu'elle luy en faisoit la proposition comme d'une chose qui luy devoit
estre agreable. Il estoit si absolument maistre de luy mesme, qu'il luy cacha tous ses sentimens. Il luy temoigna
seulement la surprise où il estoit de voir en elle un si grand changement. Il espera d'abord que ce changement qui luy
ostoit toutes ses esperances, luy osteroit aussi toute sa passion: mais il trouva cette Princesse si charmante, sa beauté
naturelle estant encore de beaucoup augmentée par une certaine grace que luy avoit donnée l'air de la Cour, qu'il sentit
qu'il l'aimoit plus que jamais. Toutes les confidences qu'elle luy faisoit sur la tendresse & sur la delicatesse de ses
sentimens pour le Duc de Guise, luy faisoient voir le prix du cœur de cette Princesse, & luy donnoient un desir de le
posseder. Comme sa passion estoit la plus extraordinaire du monde, elle produisit l'effet du monde le plus
extraordinaire: car elle le fît resoudre de porter à sa Maistresse les Lettres de son Rival. L'absence du Duc de Guise
donnoit un chagrin mortel à la Princesse de Monpensier. Et n'esperant de soulagement que par ses Lettres, elle
tourmentoit incessamment le Comte de Chabanes pour savoir s'il n'en recevoit point, & se prenoit quasi à luy de n'en
avoir pas assez-tost. Enfin, il en receut par un Gentilhomme du Duc de Guise: & il les luy apporta à l'heure mesme, pour
ne luy retarder pas sa joïe d'un moment. Celle qu'elle eut de les recevoir fut extréme. Elle ne prit pas le soin de la luy
cacher, & luy fît avaller à longs traits tout le poison imaginable, en luy lisant ces lettres, & la response tendre & galante
qu'elle y faisoit. Il porta cette response au Gentilhomme avec la mesme fidelité avec laquelle il avoit rendu la lettre à la
Princesse: mais avec plus de douleur. Il se consola pourtant un peu dans la pensée que cette Princesse feroit quelque
reflexion sur ce qu'il faisoit pour elle, & qu'elle luy en temoigneroit de la reconnaissance. La trouvant de jour en jour
plus rude pour luy, par le chagrin qu'elle avoit d'ailleurs, il prît la liberté de la supplier de penser un peu à ce qu'elle luy
faisoit souffrir. La Princesse qui n'avoit dans la teste que le Duc de Guise, & qui ne trouvoit que luy seul digne de
l'adorer, trouva si mauvais qu'un autre que luy osast penser à elle, qu'elle maltraita bien plus le Comte de Chabanes en
cette occasion, qu'elle n'avoit fait la premiere fois qu'il luy avoit parlé de son amour. Quoy que sa passion, aussi bien
que sa patience, fust extréme, & à toutes espreuves, il quitta la Princesse, & s'en alla chez un de ses Amis dans le
voisinage de Champigni, d'où il luy escrivit avec toute la rage que pouvoit causer un si estrange procedé: mais
neantmoins avec tout le respect qui estoit deu à sa qualité: & par sa lettre il luy disoit un eternel adieu. La Princesse
commença à se repentir d'avoir si peu ménagé un homme sur qui elle avoit tant de pouvoir; & ne pouvant se resoudre à
le perdre, non seulement à cause de l'amitié qu'elle avoit pour luy, mais aussi par l'interest de son amour, pour lequel il
luy estoit tout à fait necessaire, elle luy manda qu'elle vouloit absolument luy parler encore une fois, & apres cela
qu'elle le laissoit libre de faire ce qu'il luy plairoit. L'on est bien foible quand on est amoureux. Le Comte revint, & en
moins d'une heure la beauté de la Princesse de Monpensier, son esprit, & quelques paroles obligeantes le rendirent
plus soumis qu'il n'avoit jamais esté: & il luy donna mesme des lettres du Duc de Guise, qu'il venoit de recevoir.
Pendant ce temps, l'envie qu'on eut à la Cour d'y faire venir les Chefs du Parti Huguenot, pour cét horrible dessein
qu'on executa le jour de la S. Barthelemy, fît que le Roy, pour les mieux tromper, esloigna de luy tous les Princes de la
Maison de Bourbon, & tous ceux de la Maison de Guise. Le Prince de Monpensier s'en retourna à Champigni, pour
achever d'accabler la Princesse sa Femme par sa presence. Le Duc de Guise s'en alla à la campagne, chez le Cardinal
de Lorraine son Oncle. L'amour & l'oisiveté mirent dans son esprit un si violent desir de voir la Princesse de
Monpensier, que sans considerer ce qu'il hazardoit pour elle, & pour luy, il feignit un voiage, & laissant tout son train
dans une petite Ville, il prit avec luy ce seul Gentilhomme qui avoit déja fait plusieurs voyages à Champigni, & il s'y en
alla en poste. Comme il n'avoit point d'autre adresse que celle du Comte de Chabanes, il luy fît escrire un billet par ce
mesme Gentilhomme, par lequel ce Gentilhomme le prioit de le venir trouver en un lieu qu'il luy marquoit. Le Comte de
Chabanes croyant que c'estoit seulement pour recevoir des lettres du Duc de Guise, l'alla trouver: mais il fut
extrémement surpris quand il vit le Duc de Guise; & il n'en fut pas moins affligé. Ce Duc, occupé de son dessein, ne prit
non plus garde à l'embarras du Comte, que la Princesse de Monpensier avoit fait à son silence, lors qu'elle luy avoit
conté son amour. Il se mit à luy exagerer sa passion, & à luy faire comprendre qu'il mourroit infailliblement, s'il ne luy
faisoit obtenir de la Princesse la permission de la voir. Le Comte de Chabanes luy repondit froidement qu'il diroit à
cette Princesse tout ce qu'il souhaittoit qu'il luy dist, & qu'il viendroit luy en rendre réponse. Il s'en retourna à
Champigni, combatu de ses propres sentimens, mais avec une violence qui luy ostoit quelquefois toute sorte de
connoissance. Souvent il prenoit resolution de renvoier le Duc de Guise sans le dire à la Princesse de Monpensier: mais
la fidelité exacte qu'il luy avoit promise, changeoit aussitost sa resolution. Il arriva auprés d'elle sans savoir ce qu'il
devoit faire; & apprenant que le Prince de Monpensier estoit à la chasse, il alla droit à l'appartement de la Princesse,
qui le voiant troublé, fit retirer aussitost ses Femmes pour savoir le sujet de ce trouble. Il luy dît, en se moderant le plus
qu'il luy fut possible, que le Duc de Guise estoit à une lieuë de Champigni, & qu'il souhaittoit passionément de la voir.
La Princesse fit un grand cri à cette nouvelle, & son embarras ne fut guere moindre que celuy du Comte. Son amour luy
presenta d'abord la joïe qu'elle auroit de voir un homme qu'elle aimoit si tendrement. Mais quand elle pensa combien
cette action estoit contraire à sa vertu, & qu'elle ne pouvoit voir son amant qu'en le faisant entrer la nuit chez elle à
l'insu de son Mari, elle se trouva dans une extrémité épouvantable. Le Comte de Chabanes attendoit sa réponse comme
une chose qui alloit decider de sa vie ou de sa mort. Jugeant de l'incertitude de la Princesse par son silence, il prît la
parole, pour luy representer tous les perils où elle s'exposeroit par cette entreveuë. Et voulant luy faire voir qu'il ne luy
tenoit pas ce discours pour ses interests, il luy dît: Si apres tout ce que je viens de vous representer, Madame, vostre
passion est la plus forte, & que vous desiriez voir le Duc de Guise, que ma consideration ne vous en empesche point, si
celle de vostre interest ne le fait pas. Je ne veux point priver d'une si grande satisfaction une personne que j'adore, ni
estre cause qu'elle cherche des personnes moins fidelles que moy pour se la procurer. Ouy, Madame, si vous le voulez,
```

```
j'iray querir le Duc de Guise dés ce soir, car il est trop perilleux de le laisser plus long temps où il est, & je l'ammeneray
dans vostre appartement. Mais par où & comment? interrompit la Princesse. Ha! Madame s'écria le Comte, c'en est fait,
puis que vous ne deliberez plus que sur les moyens. Il viendra, Madame, ce bien-heureux Amant. Je l'ammeneray par le
Parc: donnez ordre seulement à celle de vos Femmes à qui vous vous fiez le plus, qu'elle baisse, précisement à minuit,
le petit Pont-Levis qui donne de vostre Anti-chambre dans le Parterre; & ne vous inquietez pas du reste. En achevant
ces paroles, il se leva; & sans attendre d'autre consentement de la Princesse de Monpensier, il remonta à cheval, & vint
trouver le Duc de Guise qui l'attendoit avec une impatiance extréme. La Princesse de Monpensier demeura si troublée,
qu'elle fût quelque temps sans revenir à elle. Son premier mouvement fut de faire rapeller le Comte de Chabanes, pour
luy deffendre d'ammener le Duc de Guise: mais elle n'en eut pas la force. Elle pensa que sans le rappeller, elle n'avoit
qu'à ne point faire abaisser le Pont. Elle crût qu'elle continueroit dans cette resolution. Quand l'heure de l'assignation
approcha, elle ne pût resister davantage à l'envie de voir un Amant qu'elle croioit si digne d'elle; & elle instruisit une de
ses femmes de tout ce qu'il falloit faire pour introduire le Duc de Guise dans son appartement. Cependant & ce Duc &
le Comte de Chabanes approchoient de Champigni, mais dans un estat bien different. Le Duc abandonnoit son ame à la
joïe, & à tout ce que l'esperance inspire de plus agreable: & le Comte s'abandonnoit à un desespoir, & à une rage, qui le
pousserent mille fois à donner de son épée au travers du corps de son Rival. Enfin ils arriverent au Parc de Champigni,
où ils laisserent leurs chevaux à l'Escuier du Duc de Guise; & passant par des breches qui estoient aux murailles, ils
vinrent dans le Parterre. Le Comte de Chabanes, au milieu de son desespoir, avoit toûjours quelque esperance que la
raison reviendroit à la Princesse de Monpensier, & qu'elle prendroit enfin la resolution de ne point voir le Duc de Guise.
Quand il vit ce petit Pont abaissé, ce fut alors qu'il ne pût douter du contraire: & ce fut aussi alors qu'il fut tout prest à
se porter aux dernieres extrémitez. Mais venant à penser que s'il faisoit du bruit, il seroit oüi apparamment du Prince
de Monpensier, dont l'appartement donnoit sur le mesme Parterre; & que tout ce desordre tomberoit en suite sur la
personne qu'il aimoit le plus, sa rage se calma à l'heure méme; & il acheva de conduire le Duc de Guise aux pieds de sa
Princesse. Il ne pût se resoudre à estre temoin de leur conversation, quoy que la Princesse luy temoignast le souhaitter,
& qu'il l'eust bien souhaitté luy-mesme. Il se retira dans un petit passage qui estoit du costé de l'appartement du Prince
de Monpensier, ayant dans l'esprit les plus tristes pensées qui ayent jamais occupé l'esprit d'un Amant. Cependant
quelque peu de bruit qu'ils eussent fait en passant sur le Pont, le Prince de Monpensier, qui par malheur estoit éveillé
dans ce moment, l'entendit, & fit lever un de ses Valets de Chambre, pour voir ce que c'estoit. Le Vallet de Chambre mit
la teste à la fenestre, & au travers de l'obscurité de la nuit, il aperceut que le Pont estoit abaissé. Il en avertit son
Maistre, qui luy commanda en mesme temps d'aller dans le Parc voir ce que se pouvoit estre. Un moment apres il se
leva luy-mesme, estant inquieté de ce qu'il luy sembloit avoir oüi marcher quelqu'un, & il s'en vint droit à l'appartement
de la Princesse sa Femme, qui respondoit sur le Pont. Dans le moment qu'il approchoit de ce petit passage, où estoit le
Comte de Chabanes, la Princesse de Monpensier, qui avoit quelque honte de se trouver seule avec le Duc de Guise, pria
plusieurs fois le Comte d'entrer dans sa chambre. Il s'en excusa toûjours; & comme elle l'en pressoit davantage,
possedé de rage & de fureur, il luy repondit si haut qu'il fût oüi du Prince de Monpensier; mais si confusément que ce
Prince entendit seulement la voix d'un homme, sans distinguer celle du Comte. Une pareille avanture eust donné de
l'emportement à un esprit & plus tranquille, & moins jaloux. Aussi mit-elle d'abord l'excez de la rage & de la fureur
dans celuy du Prince. Il heurta aussitost à la porte avec impetuosité; & criant pour se faire ouvrir, il donna la plus
cruelle surprise du monde à la Princesse, au Duc de Guise & au Comte de Chabanes. Le dernier entendant la voix du
Prince comprit d'abord qu'il estoit impossible de l'empescher de croire qu'il n'y eust quelqu'un dans la chambre de la
Princesse sa Femme: & la grandeur de sa passion luy montrant en ce moment, que s'il y trouvoit le Duc de Guise,
Madame de Monpensier auroit la douleur de le voir tuer à ses yeux, & que la vie mesme de cette Princesse ne seroit pas
en seureté, il se resolut par une generosité sans exemple, de s'exposer pour sauver une Maistresse ingrate, & un Rival
aimé. Pendant que le Prince de Monpensier donnoit mille coups à la porte, il vint au Duc de Guise, qui ne savoit quelle
resolution prendre, & il le mit entre les mains de cette femme de Madame de Monpensier qui l'avoit fait entrer par le
Pont, pour le faire sortir par le mesme lieu, pendant qu'il s'exposeroit à la fureur du Prince. A peine le Duc estoit hors
l'Antichambre, que le Prince ayant enfoncé la porte du passage, entra dans la chambre comme un homme possedé de
fureur, & qui cherchoit sur qui la faire éclater. Mais quand il ne vit que le Comte de Chabanes, & qu'il le vit immobile,
appuyé sur la table, avec un visage où la tristesse estoit peinte, il demeura immobile luy-mesme: & la surprise de
trouver & seul & la nuit dans la chambre de sa Femme l'Homme du monde qu'il aimoit le mieux, le mit hors d'estat de
pouvoir parler. La Princesse estoit à demi évanoüie sur des carreaux, & jamais peut-estre la Fortune n'a mis trois
personnes en des estats si pitoiables. Enfin le Prince de Monpensier qui ne croioit pas voir ce qu'il voioit, & qui vouloit
démesler ce cahos où il venoit de tomber, adressant la parole au Comte, d'un ton qui faisoit voir qu'il avoit encore de
l'amitié pour luy, Que vois-je, luy dît-il? Est-ce une illusion ou une verité? Est-il possible qu'un Homme que j'ay aimé si
cherement choisisse ma Femme entre toutes les autres Femmes pour la seduire? Et vous, Madame, dît-il à la Princesse,
en se tournant de son costé, n'estoit-ce point assez de m'oster vostre cœur, & mon honneur, sans m'oster le seul
Homme qui me pouvoit consoler de ces malheurs. Répondez-moy l'un ou l'autre, leur dit-il, & éclaircissez-moy d'une
avanture que je ne puis croire telle qu'elle me paroist. La Princesse n'estoit pas capable de répondre, & le Comte de
Chabanes ouvrit plusieurs fois la bouche sans pouvoir parler. Je suis criminel à vostre égard, luy dit-il enfin, & indigne
de l'amitié que vous avez euë pour moi: mais ce n'est pas de la maniere que vous pouvez vous l'imaginer. Je suis plus
malheureux que vous, & plus desesperé. Je ne saurois vous en dire davantage. Ma mort vous vangera, & si vous voulez
me la donner tout à l'heure, vous me donnerez la seule chose qui peut m'estre agreable. Ces paroles, prononcées avec
une douleur mortelle, & avec un air qui marquoit son innocence, au lieu d'éclaircir le Prince de Monpensier, luy
persuadoient de plus en plus qu'il y avoit quelque mistere dans cette avanture qu'il ne pouvoit deviner: & son desespoir
s'augmentant par cette incertitude, Ostez-moy la vie vous-mesme, luy dit-il, ou donnez-moy l'éclaircissement de vos
paroles: Je n'y comprends rien. Vous devez cet éclaircissement à mon amitié. Vous le devez à ma moderation; car tout
autre que moy auroit déja vangé sur vostre vie un affront si sensible. Les apparances sont bien fausses, interrompit le
Comte. Ah c'est trop, replica le Prince: il faut que je me vange, & puis je m'éclairciray à loisir. En disant ces paroles, il
s'approcha du Comte de Chabanes avec l'action d'un homme emporté de rage. La Princesse craignant quelque malheur
(ce qui ne pouvoit pourtant pas arriver, son Mari n'ayant point d'espée) se leva pour se mettre entre-deux. La foiblesse
où elle estoit, la fît succomber à cet effort; & comme elle approchoit de son Mari, elle tomba évanoüie à ses pieds. Le
Prince fut encore plus touché de cet évanoüissement, qu'il n'avoit esté de la tranquillité où il avoit trouvé le Comte, lors
qu'il s'estoit approché de luy; & ne pouvant plus soustenir la veuë de deux personnes qui luy donnoient des mouvemens
si tristes, il tourna la teste de l'autre costé, & se laissa tomber sur le lit de sa Femme, accablé d'une douleur incroiable.
Le Comte de Chabanes penetré de repentir d'avoir abusé d'une amitié dont il recevoit tant de marques, & ne trouvant
pas qu'il pust jamais reparer ce qu'il venoit de faire, sortit brusquement de la chambre; & passant par l'appartement du
```

Prince, dont il trouva les portes ouvertes, il descendit dans la Cour. Il se fît donner des chevaux, & s'en alla dans la campagne, guidé par son seul desespoir. Cependant le Prince de Monpensier qui voioit que la Princesse ne revenoit point de son évanoüissement, la laissa entre les mains de ses Femmes, & se retira dans sa chambre avec une douleur mortelle. Le Duc de Guise qui estoit sorti heureusement du Parc, sans savoir quasi ce qu'il faisoit, tant il estoit troublé, s'éloigna de Champigni de quelques lieuës: mais il ne put s'éloigner davantage, sans savoir des nouvelles de la Princesse. Il s'arresta dans une forest, & envoya son Escuier pour apprendre du Comte de Chabanes ce qui estoit arrivé de cette terrible avanture. L'Escuier ne trouva point le Comte de Chabanes, mais il apprit d'autres personnes que la Princesse de Monpensier estoit extraordinairement malade. L'inquietude du Duc de Guise fut augmentée par ce que luy dît son Escuier: & sans la pouvoir soulager, il fut contraint de s'en retourner trouver ses Oncles, pour ne pas donner de soupçon par un plus long voiage. L'Escuier du Duc de Guise luy avoit raporté la verité, en luy disant que Madame de Monpensier estoit extrémement malade; car il estoit vray que sitost que ses Femmes l'eurent mise dans son lit, la fievre luy prit si violemment, & avec des réveries si horribles, que dés le second jour l'on craignit pour sa vie. Le Prince feignit d'estre malade, afin qu'on ne s'estonnast de ce qu'il n'entroit pas dans la chambre de sa Femme. L'ordre qu'il receut de s'en retourner à la Cour, où l'on rappeloit tous les Princes Catholiques pour exterminer les Huguenots, le tira de l'embarras où il estoit. Il s'en alla à Paris, ne sachant ce qu'il avoit à esperer ou à craindre du mal de la Princesse sa Femme. Il n'y fut pas sitost arrivé, qu'on commença d'attaquer les Huguenots en la personne d'un de leurs Chefs, l'Amiral de Chastillon: & deux jours apres l'on fît cet horrible massacre, si renommé par toute l'Europe. Le pauvre Comte de Chabanes, qui s'estoit venu cacher dans l'extrémité de l'un des Faux-bourgs de Paris, pour s'abandonner entierement à sa douleur, fut enveloppé dans la ruine des Huguenots. Les personnes chez qui il s'estoit retiré l'ayant reconnu, & s'estant souvenuës qu'on l'avoit soupçonné d'estre de ce Parti, le massacrerent cette mesme nuit qui fut si funeste à tant de gens. Le matin le Prince de Monpensier allant donner quelques ordres hors la Ville, passa dans la ruë où estoit le corps de Chabanes. Il fut d'abord saisi d'étonnement à ce pitoiable spectacle; en suite son amitié se réveillant, elle luy donna de la douleur: mais le souvenir de l'offense qu'il croioit avoir receuë du Comte, luy donna enfin de la joïe: & il fut bien aise de se voir vangé par les mains de la Fortune. Le Duc de Guise occupé du desir de vanger la mort de son Pere, & peu apres rempli de la joie de l'avoir vangée, laissa peu à peu éloigner de son ame le soin d'apprendre des nouvelles de la Princesse de Monpensier; & trouvant la Marquise de Noirmoustier, personne de beaucoup d'esprit & de beauté, & qui donnoit plus d'esperance que cette Princesse, il s'y attacha entiérement, & l'aima avec une passion demesurée, & qui luy dura jusques à la mort. Cependant apres que le mal de Madame de Monpensier fut venu au dernier point, il commença à diminuer. La raison luy revint, & se trouvant un peu soulagée par l'absence du Prince son Mari, elle donna quelque esperance de sa vie. Sa santé revenoit pourtant avec grande peine, par le mauvais estat de son esprit: & son esprit fut travaillé de nouveau, quand elle se souvint qu'elle n'avoit eu aucune nouvelle du Duc de Guise pendant toute sa maladie. Elle s'enquit de ses Femmes, si elles n'avoient vu personne, si elles n'avoient point de lettres; & ne trouvant rien de ce qu'elle eust souhaitté, elle se trouva la plus malheureuse du monde, d'avoir tout hazardé pour un homme qui l'abandonnoit. Ce luy fut encore un nouvel accablement d'apprendre la mort du Comte de Chabanes, qu'elle seut bientost par les soins du Prince son Mari. L'ingratitude du Duc de Guise luy fît sentir plus vivement la perte d'un homme dont elle connoissoit si bien la fidelité. Tant de deplaisirs si pressans la remirent bientost dans un estat aussi dangereux que celuy dont elle estoit sortie. Et comme Madame de Noirmoustier estoit une personne qui prenoit autant de soin de faire éclater ses galanteries, que les autres en prennent de les cacher, celles de Monsieur de Guise & d'elle estoient si publiques, que toute éloignée & toute malade qu'estoit la Princesse de Monpensier, elle les apprit de tant de costez, qu'elle n'en pût douter. Ce fut le coup mortel pour sa vie. Elle ne put resister à la douleur d'avoir perdu l'estime de son Mari, le cœur de son Amant, & le plus parfait Ami qui fut jamais. Elle mourut en peu de jours, dans la fleur de son âge, une des plus belles Princesses du monde, & qui auroit esté sans doute la plus heureuse, si la vertu & la prudence eussent conduit toutes ses actions.

FIN.

NOTES DU TRANSCRIPTEUR

Dans la présentation de cette version électronique on a rendu plus systématique la distinction, imparfaitement achevée dans l'original, entre les lettres i/j, u/v.

On a conservé l'orthographe de l'original avec ses bizarreries, mais on a corrigé les coquilles les plus manifestes:

pouvoir en pouvoit (rien ne <u>pouvoit</u> esbranler) le en la (<u>la</u> Ville de Poitiers) interrrompre (ne songea pas à l'<u>interrompre</u>) reppeller en rappeller (sans le <u>rappeller</u>)

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK LA PRINCESSE DE MONPENSIER ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg[™] electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG[™] concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you

charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg^m mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase "Project Gutenberg"), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg^m License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

- 1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg^m electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg^m electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg^m electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.
- 1.B. "Project Gutenberg" is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg^{TM} electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg^{TM} electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg^{TM} electronic works. See paragraph 1.E below.
- 1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation ("the Foundation" or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project GutenbergTM electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project GutenbergTM mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project GutenbergTM works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project GutenbergTM name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project GutenbergTM License when you share it without charge with others.
- 1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg $^{\text{TM}}$ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.
- 1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:
- 1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project GutenbergTM License must appear prominently whenever any copy of a Project GutenbergTM work (any work on which the phrase "Project Gutenberg" appears, or with which the phrase "Project Gutenberg" is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

- 1.E.2. If an individual Project Gutenberg[™] electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase "Project Gutenberg" associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg[™] trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.
- 1.E.3. If an individual Project Gutenberg^{$^{\text{TM}}$} electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg^{$^{\text{TM}}$} License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.
- 1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg $^{\scriptscriptstyle{\text{TM}}}$ License terms from this work, or any files

containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

- 1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg $^{\text{\tiny TM}}$ License.
- 1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg^{TM} work in a format other than "Plain Vanilla ASCII" or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg^{TM} website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original "Plain Vanilla ASCII" or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg^{TM} License as specified in paragraph 1.E.1.
- 1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg[™] works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.
- 1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg^m electronic works provided that:
- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg[™] works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg[™] trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, "Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation."
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.
- 1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg^m electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg^m trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

- 1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project GutenbergTM collection. Despite these efforts, Project GutenbergTM electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain "Defects," such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.
- 1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES Except for the "Right of Replacement or Refund" described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.
- 1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.
- 1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.
- 1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable

to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg^{$^{\text{IM}}$} electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg^{$^{\text{IM}}$} electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg^{$^{\text{IM}}$} work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg^{$^{\text{IM}}$} work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg^m is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg^{TM}'s goals and ensuring that the Project Gutenberg^{TM} collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg^{TM} and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project GutenbergTM depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1\$ to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project GutenbergTM concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project GutenbergTM eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg $^{\text{m}}$ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg $^{\text{m}}$, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.